



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 22323

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité les conclusions que tire le Gouvernement de la récente étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) sur le souhait des Français de pouvoir bénéficier d'une retraite personnalisée, autrement dit « à la carte », permettant un départ anticipé choisi.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22323

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5737